Quelle destination pour le Castet de Sainte-Christie-d'Armagnac ?

armagnac, tenarèze sainte-christie-d'armagnac Roland Houdaille Castet

Roland HOUDAILLE - Le 08 avril 2019 à 09h51

Insérer ce joyau du Moyen-Âge dans la modernité

Thierry Saint-Martin, maire de Sainte-Christie d'Armagnac, réunit (1) le 5 avril tous les Saint-Christois amoureux de leur village et les équipes scientifiques du *Projet collectif de recherche Sainte-Christie-d'Armagnac* créé par le ministère de la culture. Il s'agit de réfléchir en commun à l'avenir du Château – *le Castet* – constitué notamment d'un mur en terre crue datant du *Haut Moyen-Âge* et très rare en Europe. Et, par extension, au devenir de la motte castrale et de tout le site du cœur du village.

Rappel des travaux entrepris

Alain Champagne, professeur d'archéologie à *l'Université de Pau*, présente les recherches effectuées par le géophysicien Adrien Camus, l'archéologue Nicolas Guinaudeau et les siennes propres. Il souligne que la construction en terre crue retrouve du sens de nos jours à cause de sa faible signature carbone. Par ailleurs, les archives de la mairie contiennent des informations intéressantes.

Nicolas Guinaudeau, archéologue, a étudié le fossé entourant primitivement la motte castrale et les objets retrouvés : des grelots pour chiens et faucons, des pièces de monnaie des XIIe et XIIIe siècles etc...

Anaïs Comet, historienne, a étudié les archives. On ne peut déterminer avec certitude si le Castet et les maisons du village moyen-âgeux ont été bâtis à des époques différentes. Les habitants avaient souvent aussi une ferme hors les murs, sans doute pour les besoins des travaux et séjours saisonniers. L'énigme : on ne sait pas comment on en est venu des années 1050 où l'existence du village fortifié est attestée, aux années 1739 et suivantes où celle du Castet est avérée. Quant aux sarcophages de pierre près de l'église, ils datent des Ve-VIIIe siècles.

Alain Klein, architecte spécialiste de la terre crue, qui connaît bien le site, explique les tests pratiqués pour surveiller d'éventuels mouvements de terrain : ils ont été négatifs. Puis l'étayage des parties les plus fragiles du Castet. L'épaisseur à la base du rempart de terre crue est de 1,90 m, mais il est érodé jusqu'à 0,56 m par endroits. Les travaux prévus cette année permettront de libérer en grande partie la façade du Castet de ses étais.

Quel avenir pour le Castet et son site ?

Tous les intervenants sont d'accord : le Castet mérite d'occuper une place importante dans le tourisme gersois. Les fonds importants qui devront être investis pour le restaurer, ne devraient pas être dépensés à fonds perdu. En utilisant le bâtiment, par exemple, seulement pour un ou deux événements chaque année.

Il faudrait qu'il attire des visiteurs – pas haut de gamme, mais pas trop nombreux – et qu'il soit réinséré dans la vie des Saint-Christois. En tenant compte du fait qu'il est et restera fragile. Mais qu'il devrait produire quelque argent...

Nicolas Portet (2) souligne le caractère d'héritage patrimonial du site dans toutes ses caractéristiques. Il propose de conserver ce patrimoine tout en y adaptant une part de modernité. Cela pourrait être, par exemple, au moyen d'un bâtiment discret à côté du Castet.

Citant tous les usages théoriquement possibles du site, il conclut que l'on va vers un échec si l'on veut imiter d'autres réalisations : il faut faire du nouveau, comme un bar-exposition, un théâtre de plein air etc..., car « le Gers est très travaillé par le tourisme ».

Il suggère de prolonger le rempart de pierre crue pour fermer la cour que forme le Castet avec les bâtiments adjacents. Ce qui ne présage en rien de la destination du site.

La parole aux Saint-Christois

Le maire donne rendez-vous aux villageois pour qu'ils apportent leurs idées, soir par Internet (mailto:ste.christie.ac@wanadoo.fr), soit par courrier postal soit directement à la mairie. *Avant le 30 avril.*

(1) En présence de Franck Montaugé, sénateur (qui ne peut rester longtemps, mais salue cet « atelier de réflexion publique »), Vincent Gouanelle, conseiller départemental, Gilles Garet, chargé de la culture au sein de la communauté de communes et Matthieu Dinguidard, responsable tourisme au *Pays d'Armagnac*. (2) Archéologue créateur de l'entreprise *LandArc*, qui étudie et cherche à valoriser le patrimoine archéologique.

Nicolas Portet, Alain Champagne, Nicolas Guineau et Anaïs Comet

Cœur du village et prolongation éventuelle du rempart

Comparer avec cette carte

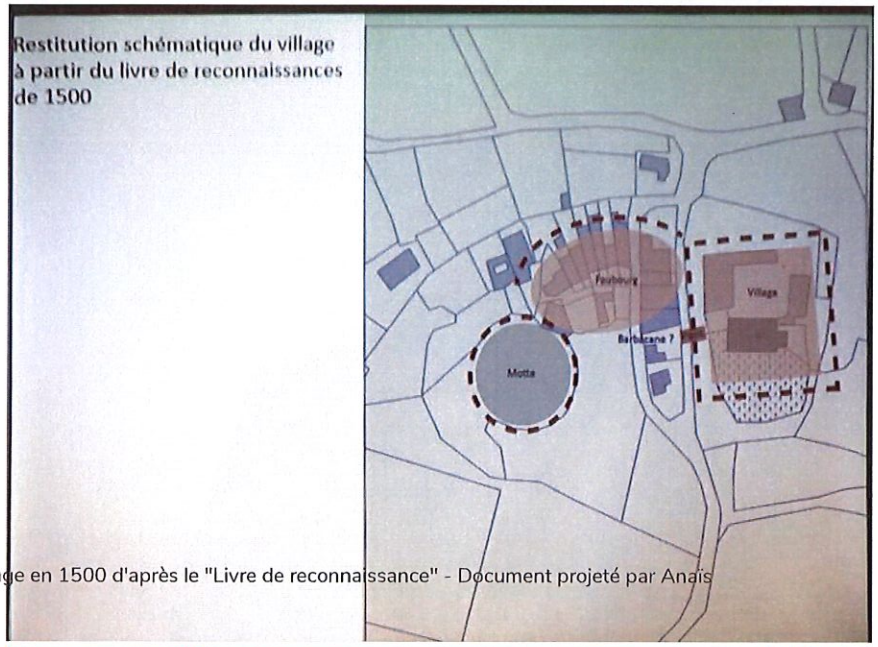

Schéma du village en 1500 d'après le "Livre de reconnaissance" - Document projeté par Anaïs Comet

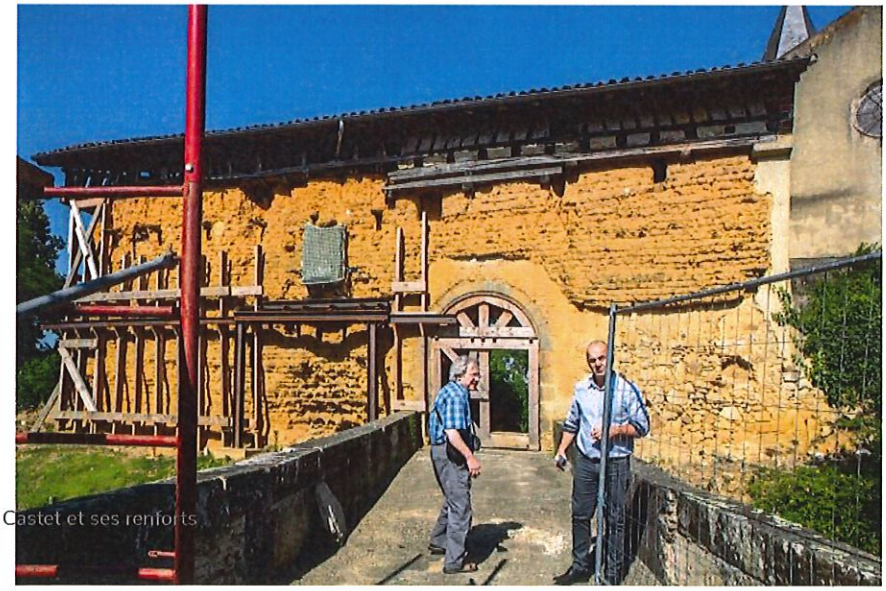

Le rempart du Castet et ses renforts actuels

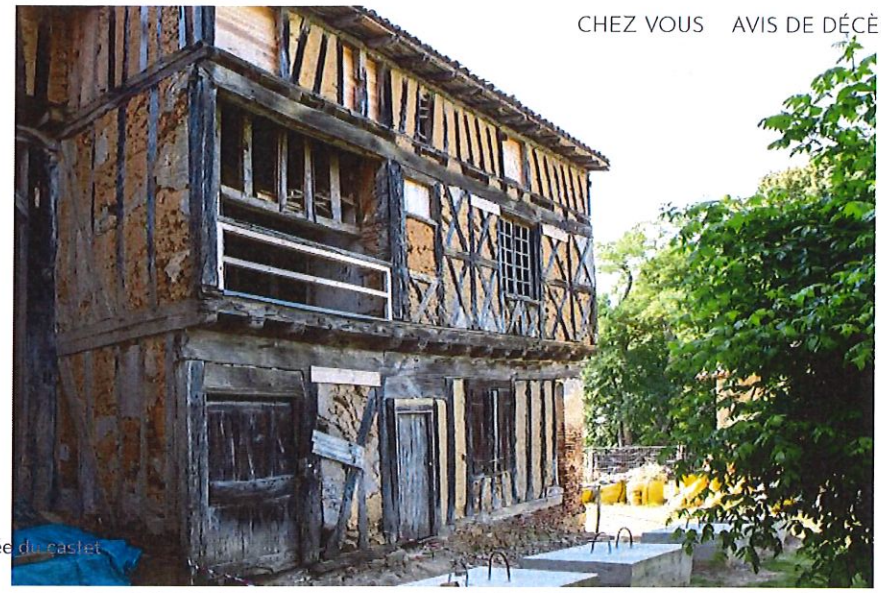

Façade opposée du castet

Thierry Saint-Martin

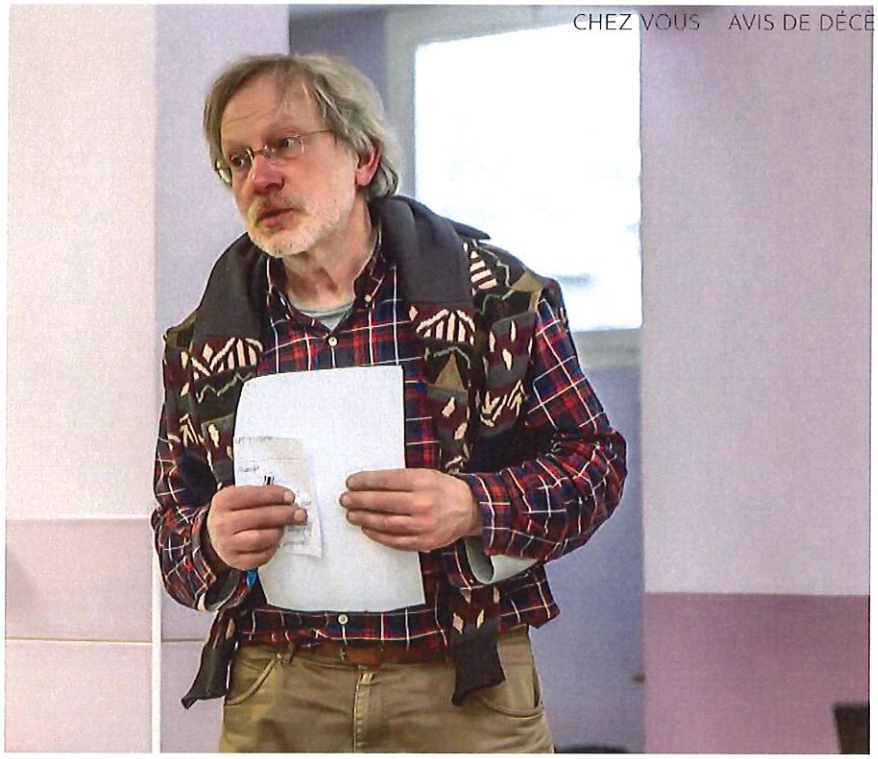

Alain Klein

Matthieu Dinguidard et Alain Portet

Franck Montaugé

Articles sur le même thème

Quelle destination pour le Castet de Sainte-Christie-d'Armagnac ? Perchède peut-il donner de l'importance à l'Écopêche en Armagnac ? Photo alternative d'Alice Planes à Nogaro « Trottiner sans se faire écraser » à Arblade-le-Haut Une omelette de fleurs de glycine fraîches à Toujouse

Suggestion d'articles

Grand vide grenier, dimanche 14 avril

AG Tempo Latino : « El Presidente » laisse sa place

Commentaires d'articles

0 commentaires Trier par Les plus anciens

Ajouter un commentaire...

plugin Commentaires Facebook

Suggestion d'articles